Essentiel 2023

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Focus sur notre activité,
nos ressources, et nos dépenses

Aiden et Christina
passagers de l'accueil de jour Le PHARe à Villeurbanne

Photo projet Regards Croisés de Véronique Védrenne

label DON en CONFIANCE

3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07
TÉL. +33(0)4 72 76 73 53 / contact@fndsa.org / **www.fndsa.org**
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

EDITORIAL

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri en 2023

Malgré un contexte difficile, nous avons poursuivi et accentué notre action en faveur des personnes en difficulté

L'annonce de l'arrêt de création de places d'hébergement — alors même que le besoin est croissant, le nombre dans nos rues de jeunes migrants « mineurs non accompagnés », les débats sur l'immigration ou encore le nombre de demandes d'hébergement non satisfaites enregistré par le 115 du Rhône, ont fortement marqué l'environnement du Foyer cette année.

Malgré cette situation de plus en plus complexe, nous avons pu, grâce à l'engagement des amis, donateurs, mécènes, bénévoles, salariés, financeurs et partenaires, assurer plus et mieux nos missions d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement, et d'insertion.

Le Foyer a dû s'adapter, cette année encore, faisant face à des fermetures de sites ou des déplacements nécessaires.

Accueil, hébergement, logement
Début avril, nous avons ouvert notre second village de tiny houses à Oullins - Pierre-Bénite, CoCon La Saulaie, offrant un refuge à 50 femmes et jeunes enfants.

Nous avons achevé la première partie de la réhabilitation du Centre Gabriel Rosset, dans la perspective d'une plus grande autonomie et d'une meilleure dignité pour les passagers. Les personnes déplacées fin 2022 dans un bâtiment situé à Lyon-Vaise ont pu regagner le site au mois d'octobre 2023.

Le CESI à Écully, centre d'hébergement d'urgence pour ressortissants ukrainiens ouvert par Le Foyer, a été confié à la Croix-Rouge française.

Concernant la santé des personnes précaires, en convalescence ou ayant besoin de soins renforcés, nous avons ouvert des Lits Halte Soins Santé pour 14 personnes, ainsi qu'une Halte Soins Santé de jour, localisés au Centre Gabriel Rosset.
Nous avons terminé l'expérimentation du dispositif ADD'R, service d'appui, de conseil et de coordination pour la prévention des addictions, après la mise en place de nombreuses actions de sensibilisation et la création d'un guide de l'addictologie à l'usage des professionnels.

2023 a vu la poursuite de deux chantiers de construction, avec la création d'un troisième village de Tiny Houses dans le 8e arrondissement de Lyon, CoCon rue Bataille, et son tiers lieu La Yourte. Les travaux de construction de notre futur établissement CLEF à destination de femmes et d'enfants situé dans le 6e arrondissement de Lyon se terminent.

Les Grandes Voisines
l'inauguration du tiers lieu social et solidaire de Francheville a eu lieu en juin, en compagnie de l'orchestre de rue Sopaloca.

Insertion professionnelle
Nous avons développé notre Atelier et Chantier d'Insertion autour de la couture, au sein du Tiers lieu Social et Solidaire Les Grandes Voisines. Un ensemble de créations a vu le jour et sera progressivement mis en vente dans les différents magasins solidaires du Foyer.
Ce fut également une année réussie pour notre boutique sociale et solidaire Les Artilleuses à Lyon 7e, établissement animé par des personnes en insertion professionnelle. Les ventes de la boutique en ligne ont également fortement progressé.

Le programme Premières Heures en Chantier a continué de se développer pour la mise à l'emploi progressive de personnes en situation de rue. Le programme Convergence a également été renforcé pour accompagner les salariés en insertion professionnelle employés dans les ateliers du territoire.

À la suite des travaux et face à la transformation du fonctionnement du centre Gabriel Rosset, nous avons arrêté l'activité de l'Atelier Chantier d'Insertion Buanderie en début d'année 2023 sur le site.

Les « activités solidaires »
Le travail toujours efficace des bénévoles impliqués dans les Bric à Brac, aidés parfois de salariés en insertion, porte ses fruits, contribuant à la réutilisation de textiles et d'objets, tout en apportant une partie des ressources financières nécessaires à nos actions sociales. Le magasin situé rue de Toulon (Lyon 7e) a connu une longue période de fermeture en 2023, impactant les recettes. Enfin, nous avons entamé une réflexion visant à améliorer notre grande vente annuelle, travaux qui se poursuivent cette année afin de proposer aux clients une nouvelle approche de cet événement phare, axé sur le réemploi et l'aide aux personnes en difficulté.

Notre projet CAP 2027 et ses six orientations stratégiques, demeurent plus que jamais d'actualité. Ces orientations s'articulent autour de la qualité de l'accueil et du service, la création de pôles d'excellence, la reconnaissance des personnes, la transition écologique, la recherche de financements, et le développement des Bric à Brac. Merci à tous ceux qui s'engagent dans la mise en œuvre de ces axes de travail, nécessaires pour l'avenir.

Merci à tous pour votre soutien et votre engagement à nos côtés en 2023.

Amaury Dewavrin, Président

LES BÉNÉVOLES, SALARIÉS ET DONATEURS DU FOYER ONT AIDÉ 8 360 FEMMES, HOMMES ET ENFANTS, SOIT L'ÉQUIVALENT DU NOMBRE D'HABITANTS DE LA COMMUNE D'IRIGNY

En 2023

7 560 personnes accueillies, logées et hébergées au sein des 1950 places pour un total de 591 300 nuitées.

48 500 passages dans les 6 accueils de jour.

800 personnes accompagnées vers et dans l'emploi par le pôle insertion professionnelle.

1 040 bénévoles et **420** salariés dont 144 personnes en insertion professionnelle.

33,9 millions d'euros de charges d'exploitation (pour 23,2 millions d'euros de subventions).

Le mot du trésorier

En 2023, l'association a connu de nombreux mouvements dans son périmètre d'action et notamment à la Direction Accueil Hébergement Logement, ce qui a eu un impact sur les différentes lignes de produits et de charges.

Les résultats 2023 montrent encore une fois la fragilité de notre modèle : nous sommes pris entre l'inflation qui affecte tous nos coûts, et les financements publics, en augmentation plus modeste.

Cela fait apparaître un écart que les ressources propres du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri ne suffisent pas à combler.

Ainsi, le résultat d'exploitation et le résultat net se sont dégradés de 1 M€ par rapport à 2022 et s'établissent à -1,1 M€.

Cette évolution s'explique par une diminution importante des legs de 0,6 M€, une baisse des recettes des activités solidaires de 0,3 M€, et des augmentations des frais de personnel et charges externes qui ne sont qu'en partie financées par des subventions publiques.

Le résultat financier s'est nettement amélioré en 2023 grâce aux revenus financiers de nouveaux placements à court et long termes mais ne permet pas de compenser la dégradation du résultat exceptionnel.

Dans le contexte inflationniste actuel et de non-revalorisation des subventions publiques par les financeurs, Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri devra poursuivre les efforts engagés depuis plusieurs années pour optimiser les charges de fonctionnement et diversifier ses ressources tant publiques que privées.

Philippe Brac de la Perrière

Bilan résumé

ACTIF (en K€)	**2023**	**2022**
Immobilisations incorporelles	129	166
Immobilisations corporelles	41 939	36 158
Immobilisations financières	8 633	5 571
Total emplois permanents	50 701	41 895
Clients et comptes rattachés	1 027	390
Autres actifs	5 337	5 321
Charges constatées d'avance	347	156
Total emplois circulants	6 712	5 866
Trésorerie	13 463	18 429
TOTAL ACTIF	**70 876**	**66 191**

PASSIF (en K€)	**2023**	**2022**
Fonds propres	50 107	50 223
Autres fonds propres	3 273	2 267
Résultat de la période	-1 133	-116
Total fonds propres	52 247	52 374
Provisions	874	704
Fonds reportés et dédiés	4 877	4 037
Emprunts	7 258	3 372
Autres dettes	5 620	5 704
Total ressources circulantes	18 628	13 816
TOTAL PASSIF	**70 876**	**66 191**

• Les variations significatives observées à l'actif du bilan entre 2022 et 2023 sont principalement liées à l'augmentation des immobilisations corporelles pour 5,8 M€ du fait de la poursuite des travaux de construction du centre d'hébergement CLEF et de la finalisation des travaux de réhabilitation du Centre Gabriel Rosset.

• On note une hausse des immobilisations financières de 3 M€ correspondant à de nouveaux placements financiers souscrits en 2023. Les autres actifs sont principalement constitués de subventions à recevoir pour 4,9 M€ et de dons à recevoir pour 0,2 M€.

• La baisse de la trésorerie de 5 M€ est liée aux opérations d'investissement immobilier et financier pour plus de 10,5 M€ qui ont été en partie financées par un nouvel emprunt de 4 M€ et par les flux de trésorerie dégagés par l'activité courante pour 1,7 M€.

• L'augmentation importante des ressources circulantes de 4,8 M€ est principalement liée à la souscription à un nouvel emprunt de 4 M€ auprès de la Banque des Territoires, destiné à financer la construction de CLEF et à une nouvelle subvention d'investissement de 1 M€ dédiée au financement des travaux de réhabilitation du Centre Gabriel Rosset.

• Les fonds propres représentent un peu plus de 1,5 ans de fonctionnement et constituent une réserve importante nécessaire pour les investissements prévus dans des travaux de réhabilitation de sites existants et de nouveaux projets.

.

Compte de résultat par origine et destination

Le Compte de résultat par origine et destination constitue une version analytique du compte de résultat par nature. Il vise à apporter une vision comptable sur le modèle socio-économique du Foyer et à mettre en évidence, dans l'activité globale de celle-ci, ce qui relève de la générosité du public.

	2023		**2022**	
	TOTAL	générosité du public	TOTAL	générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE (K€)				
Produits liés à la générosité du public				
Dons en numéraire	2 586	2 586	3 731	3 731
Vente de dons en nature (Bric à Brac)	2 771	2 771	3 031	3 031
Legs, donations et assurances-vie	175	175	460	460
Produits non liés à la générosité du public				
Autres produits non liés à la générosité du public	3 759		3 301	
Concours financiers publics et subventions d'exploitation	23 253		21 762	
Reprises sur provisions et dépréciations	165	29	125	28
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	767	426	567	567
Total des produits	**33 476**	**5 987**	**32 977**	**7 818**
CHARGES PAR DESTINATION (K€)				
Missions sociales	28 740	4 964	28 232	6 413
Frais de recherche de fonds				
Dons en numéraire	321	321	301	301
Vente de dons en nature (Bric à Brac)	898	898	661	661
Frais de recherche d'autres ressources	76		74	
Frais de fonctionnement	2 701	467	1 524	346
Dotation aux provisions	168	29	71	16
Impôts sociétés	98		33	
Report en fonds dédiés de l'exercice	1 607	535	2 197	1 488
Total des charges	**34 609**	**7 214**	**33 093**	**9 226**
Excédent ou déficit	**-1 133**	**-1 227**	**-116**	**-1 408**

Répartition de l'emploi de la générosité du public (hors fonds dédiés)

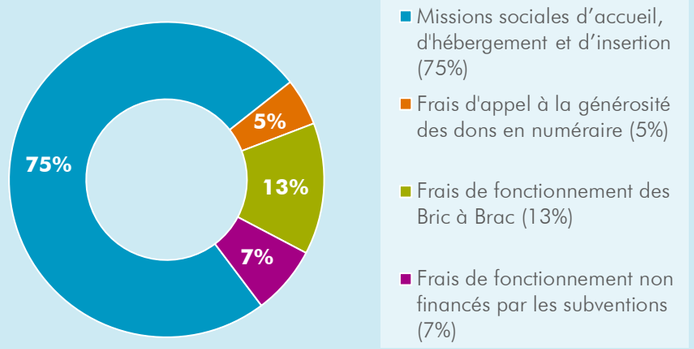

Le modèle socio-économique

En En 2023, le financement des missions du Foyer a reposé pour 23,2 M€ sur des subventions publiques. Cela représente 68% de ses dépenses d'exploitation et 71% de ses ressources d'exploitation. Les activités des différents services d'accueil-hébergement-logement et d'insertion professionnelle sont encadrées par des conventions passées avec l'Etat (DDETS, ARS), les Collectivités et le Fonds Social Européen. La part des activités non couverte par les subventions publiques est financée par des ressources propres du Foyer : les recettes des six Bric à Brac (2,8 M€, soit 8,4 % de l'ensemble des ressources), et les dons et legs (2,8 M€ soit 8,2 % des ressources totales de l'année 2023) dont la part dans le total des ressources a diminué par rapport à 2022 du fait de la baisse du niveau des legs et du mécénat d'entreprises. D'autres recettes issues des ventes des ACI et de la gestion locative accompagnée viennent compléter ces ressources pour 1,3 M€. Ces ressources, tout comme la contribution très importante des bénévoles sont essentielles pour permettre au Foyer de poursuivre sa mission au service des plus démunis, dans un contexte de contrainte budgétaire forte pour les financeurs publics (voir paragraphe sur le bénévolat).

Donnez en confiance

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri veille à la bonne utilisation de vos dons.

• Une commission "contrôle interne" organise l'ensemble des règles et procédures pour s'assurer que les objectifs sont atteints et que les risques sont globalement maîtrisés.

• Une commission "finances" analyse le reporting et travaille sur la stratégie financière de l'association.

• Les comptes sont certifiés tous les ans par un commissaire aux comptes indépendant.

• Les dispositifs sont régulièrement soumis à des évaluations internes et externes.

• Le Foyer est labellisé depuis 2011 par l'organisme Don en Confiance qui garantit rigueur et transparence dans l'utilisation des dons que vous lui confiez.

• Pour prévenir les conflits d'intérêts, plusieurs dispositions sont présentes dans le Règlement Intérieur, la Charte de l'Administrateur, la convention annuelle d'engagement bénévole, la charte de déontologie en matière de libéralités et l'attestation annuelle de non-conflit pour les administrateurs, référents bénévoles et salariés responsables de site.

• Le Foyer respecte le Règlement européen de protection des données personnelles (RGPD).

Origine des ressources

Total 2023 : 33,5 M€

Ressources liées à la générosité du public
soit 2,6 M€ de dons en numéraire, 0,2 M€ de legs et donations, 2,8 M€ de recettes des magasins et 0,8 M€ de fonds dédiés antérieurs

Concours financiers publics et subventions d'exploitation
(Etat . Métropole de Lyon . FSE . Région . Département . Ville de Lyon . autres)

Autres
(Produits exceptionnels, revenus locatifs, participation des usagers...)

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ont été comptabilisées en pied de compte de résultat. Elles s'élèvent à 6,9 M€ en 2023, dont 5,6 M€ au titre du bénévolat, ressources indispensables au modèle économique de notre association.

La méthode de valorisation retenue repose d'une part sur une approche structurée du volume de bénévolat au Foyer représentant environ 113 équivalents temps plein en 2023.

D'autre part, c'est le salaire moyen du Foyer (hors CCDI) qui est utilisé pour valoriser financièrement ce bénévolat (soit 2 715€ bruts mensuels) car au plus proche de la réalité des tâches effectués par les bénévoles.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (k€)

Le Compte d'emploi annuel des ressources permet de retracer les ressources et les emplois de la seule générosité du public sur l'exercice 2023 en comparaison avec 2022.

Les emplois

1 Le Foyer consacre environ 83% du total de ses dépenses à ses missions sociales, l'accueil, l'hébergement, l'insertion et l'accompagnement des plus démunis. Il s'agit des dépenses directes générées par ces activités, ainsi que des frais de fonctionnement qui leurs sont imputables (fonctions mutualisées, quote-part des amortissements liés aux locaux, et des frais de structure). Le montant des missions sociales a un peu augmenté cette année de 0,5 M€ du fait du développement de nouvelles activités d'hébergement-logement.

2 Les frais de recherche de fonds privés (dons en numéraire et en nature) s'élèvent à 1,2 M€, soit 3,5 % du total des charges. Il s'agit des frais engagés pour les appels à dons, dont le recours à un prestataire extérieur, les éditions de plaquettes, les envois de mailings, ainsi que les salaires des 5 personnes concernées. Ils comprennent également les frais de fonctionnement des activités solidaires dont les recettes sont intégrées dans la générosité du public. L'activité d'appel à la générosité du public est appuyée par des bénévoles, dont la contribution est précieuse. 12,4 % des ressources issues des dons manuels (particuliers, entreprises, fondations) ont été affectés à la recherche de fonds en 2023, pour laquelle des actions importantes de développement sont menées depuis plusieurs années.

3 Les frais de fonctionnement représentent 7,8 % du total des dépenses de l'Association et correspondent aux coûts mutualisés non affectés aux missions sociales (direction, fonctions support RH, comptabilité, achats, maintenance et travaux), mais aussi à la vacance d'occupation de places, à l'entretien du patrimoine de l'association non utilisé dans le cadre de ses missions, etc.

4 Report de fonds dédiés de l'exercice : il s'agit de fonds dédiés (publics ou privés) reçus et non utilisés dans l'année qui sont reportés à des années ultérieures pour être utilisés conformément à la volonté du financeur ou du donateur. Les fonds dédiés collectés en 2023 et reportés sont destinés à financer des projets en cours de réalisation (construction de CLEF, réhabilitation du Centre Gabriel Rosset) et pour 2024 (déménagement de la Halte de Nuit) ainsi que les coûts de fonctionnement à venir d'actions déjà existantes (Le PHARe, PERLE). Ils proviennent du mécénat privé pour 0,4 M€ et de financements publics pour 1 M€. Ils comprennent également 0,1 M€ de fonds reportés liés à des legs en attente de dénouement.

Les ressources

Le total des produits passe de 33 M€ à 33,5 M€, sensible augmentation liée à la hausse des subventions publiques de 1,5 M€ et des autres produits de 0,5 M€. Cette évolution est en partie compensée par la baisse des recettes des activités solidaires de 0,3 M€ et des ressources issues de la générosité du public de -1,4M€.

5 Les ressources issues de la générosité du public comprennent les dons numéraires, les dons en nature et les legs. Elles représentent 17% du total des ressources de l'association en 2023, en nette baisse par rapport à 2022 en raison notamment du niveau bien moins important de mécénat. En effet, l'année 2022 avait été marquée par un travail de recherche de fonds conséquent pour financer la construction du futur centre d'hébergement CLEF et les travaux de réhabilitation du Centre Gabriel Rosset. La collecte grand public s'est maintenue au niveau de 2022 malgré un contexte économique défavorable. Le faible niveau de legs encaissés en 2023 s'explique par une anticipation des produits enregistrés dans les comptes 2022 de 264 K€.

6 Les ventes de dons en nature s'élèvent à 2,8 M€. On y trouve l'ensemble des recettes issues des activités solidaires de l'association qui met en vente les objets, mobilier, vêtements, etc. qui lui sont donnés.

7 La rubrique « Utilisation des fonds dédiés antérieurs » correspond à l'utilisation dans l'année, de fonds dédiés destinés à financer des projets ou actions précises conformément à la volonté du financeur ou du donateur.

8 Toutes les ressources collectées (non dédiées) en 2023 ont été utilisées dans l'année. Il n'y a donc plus de ressources à reporter sur l'exercice suivant. La générosité du public ne suffisant pas à couvrir la part des missions sociales non financée par les subventions publiques, Le Foyer doit développer d'autres sources de financement (loyers issus d'immobilier de rapport, produits financiers, etc.)..

EMPLOIS PAR DESTINATION	**2023**	**2022**
Emplois de l'exercice		
1 **Missions sociales**		
Actions réalisées France	4 964	6 413
Versements à un organisme central ou autres	0	0
Actions réalisées à l'étranger	0	0
Versements à un organisme central ou autres	0	0
2 **Frais de recherche de fonds**		
Frais d'appel liés au dons numéraires	321	301
Frais liés à la vente de dons en nature	898	601
3 **Frais de fonctionnement**	467	346
Total des emplois	**6 650**	**7 721**
Dotations aux provisions et dépréciations	29	16
4 Report en fonds dédiés de l'exercice	535	1 488
Excédent de la générosité du public	0	0
Total	**7 214**	**9 226**

RESSOURCES PAR ORIGINE	**2023**	**2022**
Ressources de l'exercice		
5 **Ressources liées à la générosité**		
Cotisations sans contreparties	0	0
Dons en numéraire	2 586	3 731
6 Ventes de dons en nature (activités solidaires)	2 771	3 031
Legs donations et assurances-vie	175	460
Autres ressources liées à la générosité	0	0
Total des ressources	**5 532**	**7 222**
Reprises provisions et dépréciations	29	28
7 Utilisation des fonds dédiés antérieurs	426	567
Déficit de la générosité du public de l'exercice	1 227	1 408
Total	**7 214**	**9 226**
8 **Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice**	**0**	**0**
Plus ou moins résultat générosité du public	-1 227	-1 408
Moins investissements plus désinvestissements nets financés par la générosité du public	1 227	1 408
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice	**0**	**0**

Contributions volontaires en nature	**2023**	**2022**
Emplois de l'exercice		
Contributions volontaires en France	6 952	6 898
Contributions volontaires à l'étranger	0	0
Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0
Contributions volontaires au fonctionnement	0	0
Total	**6 952**	**6 898**

Contributions volontaires en nature	**2023**	**2022**
Ressources de l'exercice		
Bénévolat	5 643	4 971
Prestation de services en nature	0	0
Dons en nature	1 309	1 927
Contributions volontaires au fonctionnement	0	0
Total	**6 952**	**6 898**

Note : Les arrondis appliqués dans un souci de simplification de présentation des tableaux peuvent nécessiter d'ajuster les résultats.

L'association

Photos projet Regards Croisés de Véronique Védrenne

L'association Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

Fondée à Lyon en 1950, Le Foyer est une association laïque née de convictions et d'engagements chrétiens, qui constituent les fondements de son action. C'est dans cet esprit que Le Foyer prend en compte les situations de pauvreté et de précarité en apportant des réponses matérielles, et en proposant une dimension spirituelle que chacun reste libre de saisir.

Le Foyer considère que l'être humain ne peut pas se réduire aux difficultés qu'il subit ni aux dommages qu'il peut causer en raison de son état ; les principes de dignité, de respect de l'autre et d'autonomie sont les bases des missions conduites par l'association. L'action du Foyer s'appuie sur la responsabilité de chaque personne, sur l'attention portée à ses besoins, à ses capacités, à ses choix.

Le Foyer met à disposition des moyens que chacun est libre d'utiliser ; il ne s'agit ni d'assistanat, ni de soumettre les personnes à des injonctions unilatérales. L'action d'aide et d'accompagnement est réalisée dans le cadre d'engagements mutuels qui visent à valoriser la personne et son autonomie.

L'esprit de charité guide Le Foyer depuis ses origines. La solidarité consiste à s'accorder mutuellement aide et assistance. Ces deux notions forment le socle et l'équilibre de l'action du Foyer.

Les bénéficiaires

Le Foyer aide des personnes sans-abri, victimes de violences, femmes et hommes isolés en souffrance psychique voire psychiatrique, des chômeurs de longue durée, des jeunes en errance, des familles souvent monoparentales, des personnes âgées, des migrants avec ou sans papiers... Ce sont les passagers.

Quelle que soit la place des personnes ou l'action concernée, Le Foyer s'attache à garantir une égalité de traitement et n'admet aucune discrimination en raison de croyances ou d'appartenances religieuses, politiques ou philosophiques, de sexe, d'âge, d'origine ethnique, de nationalité, d'orientation sexuelle, de handicap. Dans cet esprit de tolérance, tout prosélytisme est interdit.

Le Foyer respecte les engagements des donateurs en assurant une saine gestion budgétaire et financière, et en rend compte.

L'usager est acteur de son parcours de vie

La connaissance de soi et de son environnement demeure le socle sur lequel les intervenants du Foyer peuvent prendre appui pour proposer à l'usager, le passager, une aide et un accompagnement. Ceci pour améliorer sa situation matérielle et morale, et pour développer ses capacités de choix et de décision.

De la même manière que Le Foyer s'engage à proposer une aide et un accompagnement adaptés aux Passagers, il leur est demandé de respecter les règles de vie commune et de tolérance.

Le Foyer porte une attention particulière à accompagner les passagers à leur rythme et selon leurs moyens.

Les missions du Foyer

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri accueille, héberge, loge, accompagne et insère des personnes isolées et des familles en très grande difficulté dans le département du Rhône. Il est porté par des bénévoles et des salariés aidés par les donateurs, mécènes, financeurs et partenaires. Pour remplir ses missions, l'association a déployé plusieurs dispositifs adaptés aux étapes que franchit chaque personne aidée pour se reconstruire. Ceux-ci sont regroupés autour des métiers que sont les accueils de jour, l'hébergement et le logement accompagné, l'accompagnement social, l'insertion professionnelle et l'accès à la santé.

Texte extrait du projet associatif

Fiscalité et générosité

Les dons effectués au Foyer vous permettent de bénéficier d'une importante réduction d'impôt sur le revenu, sur la fortune immobilière ou sur les sociétés. Les legs à notre profit sont également exonérés de droits de succession.

Les comptes du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri sont certifiés par le cabinet Fort & associés, commissaire aux comptes. Toutes les informations de ce document sont issues du rapport moral, rapport d'activités et rapport financier du Foyer, adoptés par l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2023. Ces rapports ainsi que ceux du commissaire aux comptes peuvent être obtenus sur simple demande et sont disponibles sur **www.fndsa.org**.

ESSENTIEL FNDSA - 21.05.2024 - ISSN 2827-6213